



APPEL A PARTENAIRES 2019-2023

I – CONTEXTE

Dans le cadre de son neuvième programme (2019-2023) de Coopération avec la République du Bénin, la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) lance un « **Appel à Partenaires 2019-2023** », à l'endroit des ONG, Associations et institutions du secteur privé ayant des savoir-faire spécifiques, une capacité d'innovation, une proximité avec le terrain et les groupes-cibles de son action ainsi qu'une capacité de plaider. A travers cet appel à manifestation d'intérêt des partenaires, l'UNFPA se propose de valoriser ces savoirs faire, et d'exploiter les complémentarités existantes et potentielles avec l'expertise des partenaires gouvernementaux autour d'actions concrètes.

II- DOMAINES DE PARTENARIAT

Les propositions à partenariat à soumettre devront porter sur les domaines ci-après :

1. **Santé de femme ;**
2. **Jeunes et Dividende Démographique ;**
3. **Promotion de l'autonomisation des filles et des jeunes y compris la lutte contre les pratiques néfastes à la santé de la reproduction et la préparation et gestion des désastres et autres crises humanitaires ;**
4. **Innovation, technologie et données pour le développement.**

III- ELIGIBILITE

Peuvent soumettre des propositions à partenariat, les organisations non gouvernementales et de la société civile, entreprises et sociétés du secteur privé, ainsi que les organismes de formation et/ou d'apprentissage ci-dessous cités, jouissant du caractère apolitique et justifiant d'une existence officielle d'au moins trois (3) ans. Il s'agit des ONG et Associations, Associations et/ou organisations à base communautaires ; Sociétés savantes ; Associations professionnelles ; Organisations confessionnelles, Groupes médiatiques et/ou de communication/technologie ; Fédérations et/ou Associations culturelles, Associations éducatives, Associations et réseaux de jeunesse, Mouvement /association des groupements féminins, Réseaux associatifs, Sociétés commerciales, Entreprises industrielles, Associations d'artisans, etc.

IV- DOSSIER DE SOUMISSION

Les potentiels partenaires intéressés par le présent appel, sont encouragés à présenter un dossier comprenant : une copie de récépissé de reconnaissance ; une brève note de présentation, précisant les domaines d'intérêt pour le travail avec UNFPA. Et si possible, une copie des rapports d'activités 2017, 2018 et du plan d'action en cours, peuvent être annexées.

NB : Les propositions présentées sous forme manuscrite, seront également examinées, sous réserve qu'elles soient bien lisibles.



V- PROCESSUS DE SELECTION

Une sélection sera effectuée par un panel qui sera mis en place à l'UNFPA, sur la base de l'examen du dossier soumis. Les postulants dont les dossiers seront sélectionnés, seront appelés à fournir en temps opportun, un dossier administratif, ainsi qu'un projet détaillé. Ensuite, des discussions seront menées avec l'Unité Programme du Fonds des Nations Unies pour la Population, pour convenir des modalités techniques et financières de sa réalisation.

La proposition finale et complète du projet devra intégrer les éventuels éléments issus des échanges avec l'Unité Programme de l'UNFPA, avant soumission de l'ensemble du dossier à la Représentante pour validation.

Toutefois, les soumissionnaires non sélectionnés seront enregistrés dans la base de données des potentiels partenaires de l'UNFPA et, à ce titre pourraient être contactés selon les nécessités.

VI- LIEU DE DEPOT DES SOUMISSIONS

Les dossiers de soumission doivent être adressés, sous pli fermé à l'attention de :

Madame la Représentante de l'UNFPA au Bénin
« Appel à Partenaires 2019-2023 »
Zone Résidentielle Lot N° 115 -
01 BP 506 Recette Principale Cotonou
Téléphone : (+229) 21 31 53 66 / 21 31 44 13
benin@unfpa.org
Cotonou – République du Bénin

VII- DATE LIMITE DE DEPOT DES SOUMISSIONS

Les dossiers de candidature devront être soumis **par courrier ou par email au plus tard le lundi 21 janvier 2019 à 17 heures 30 minutes.**

Les dossiers de candidature seront traités progressivement. Aucun dossier reçu après cette date ne sera examiné.

N.B. Les Bureaux de l'UNFPA sont ouverts :

De lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 ; et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Fait à Cotonou le



Barbara Joséphine LAURENCEAU
Représentante